

AGIR

GREVE et AG

REUNIONS D'INFOS

COURRIER

Médecine préventive

SE SYNDIQUER



SNUipp infos 71

Numéro n°84

Déposé le
10 novembre 2009

EN GREVE
LE
24 NOVEMBRE

Les attaques continues contre l'École et ses personnels nécessitent **une réaction forte**. La FSU, syndicat majoritaire dans l'Éducation, assume pleinement ses responsabilités en appelant l'ensemble des personnels des écoles, collèges et lycées à

**être en grève
le Mardi 24 Novembre.**

Cette mobilisation est une première étape dans l'expression de notre mécontentement. La FSU invite donc les personnels à **participer massivement aux AG** afin de construire ensemble les suites de l'action et favoriser ainsi l'émergence d'un rapport de force qui nous permette de faire valoir nos revendications. **Au moment du vote du budget 2010, cette mobilisation est une étape indispensable.**

AGIR DES
MAINTENANT

(Modalités à l'intérieur)

POUR
L'ÉCOLE
PUBLIQUE
ET
SES PERSONNELS

POUR UN AUTRE BUDGET 2010
16 000 suppressions de postes, toujours plus de précarité, menaces sur la maternelle, les RASED, la formation, le remplacement....
Est-ce cela l'école que nous voulons?

**POUR UNE VÉRITABLE
HAUSSE DES SALAIRES POUR TOUS**
Pouvoir d'achat des enseignants
Moins 9% en 9 ans

**POUR LE RESPECT DES PERSONNELS
ET DE LEURS DROITS**
Toujours plus, toujours plus vite....
Stop à l'autoritarisme et aux pressions!
Qu'on nous laisse travailler !

LE 24 NOVEMBRE

FAIRE ENTENDRE NOS REVENDICATIONS

Une grève pour quoi faire ?

Malgré des mobilisations exceptionnelles en 08/09 (70% de grévistes dans l'Éduc, plus de 2 millions de personnes dans les rues, des centaines de réunions de collectifs de défense de l'École Publique ...), la multiplication des actions de 24h n'a pas suffi l'an passé pour obtenir satisfaction de nos revendications face à un gouvernement obstiné à casser les services publics et les solidarités.

Pour autant, et il nous faut en être conscients, nos mobilisations ne sont jamais vaines... Face à la pression exercée le ministère, a dû concéder quelques reculs, certes infimes et pour certains très provisoires :

-RASED : Abandon (provisoire?) du projet de suppression programmée des Réseaux sous 3 ans

-EPEP : Examen du projet à l'assemblée régulièrement repoussé

-Agence de remplacement : Nouveau recul de la date de mise en place,

-Évaluations Nationales : Pas de sanction financière pour les collègues ayant refusé la transmission des résultats par le logiciel ministériel.

Ces reculs, nettement insuffisants et qui ne sont bien souvent qu'un gain de temps, sont à mettre au crédit de nos mobilisations qui ont obligé le ministère (même s'il s'en défend) à revoir un certain nombre de velléités à taper vite et fort.

L'action collective peut donc payer.

Soyons en convaincus !

Mobilisons nous ensemble, et encore plus fort, pour que ces reculs du gouvernement deviennent de véritables avancées pour l'école et ses personnels et que ces projets soient définitivement abandonnés.

POUR UNE VÉRITABLE HAUSSE DES SALAIRES

Non, ce sujet n'est pas un sujet tabou... surtout

- Quand on sait qu'un enseignants débutant commence à bac+5 avec un salaire équivalent à 1,2 fois le SMIC....
- Quand on sait que le pouvoir d'achat des enseignants a baissé de 9% depuis 2000.
- Quand on sait que 83% des enseignants partent en retraite sans avoir atteint la hors classe (plus de 50% des PE partent sans avoir même atteint le 11ème échelon)

Alors que le Ministère partage lui-même ce constat, ses seules réponses sont l'introduction toujours plus importante du mérite dans la rémunération et la multiplication des primes pour des minorités....

La FSU exige une revalorisation pour tous et demande que l'ensemble des enseignants puisse partir à la retraite en ayant atteint l'indice 183 (indice actuel de la hors classe)

POUR UN AUTRE BUDGET 2010

Suppression de 100 000 emplois de fonctionnaires en 3 ans (dont le 1/3 dans l'éducation) et le gouvernement continue de sabrer dans les effectifs avec l'annonce de 16 000 nouvelles suppressions de postes dans l'Éducation dans le cadre du budget 2010 (examen en cours). Tout cela dans un contexte de

hausse démographique pourtant pointé par l'INSEE.

La FSU demande l'annulation de ces suppressions de postes qui vont à l'encontre d'un enseignement de qualité pour tous. Il est de la responsabilité du gouvernement, notamment dans le contexte économique et sociale difficile que nous connaissons de donner à l'École les moyens de tenir sa place et d'assurer l'ensemble de ses missions.

La formation paie le lourd tribut des suppressions de postes programmées... Plus de formation post concours, menace de suppressions des IUFM, quel avenir pour la formation continue?

Menace sur la maternelle avec la volonté de développer les jardins d'éveil payants...

Menace sur le remplacement avec l'examen du projet d'agence de remplacement (en janvier 2010) qui verrait l'arrivée de vacataires dans nos écoles.

Le dossier EPEP est quant à lui encore dans les projets du gouvernement.... Le projet de loi n'attend que l'aval du ministère pour être présenté à l'Assemblée.

POUR LE RESPECT DES PERSONNELS ET DE LEURS DROITS

Toujours plus, toujours plus vite !

Aux demandes succèdent d'autres demandes (aide personnalisée, tableau de comptage des heures, PPMS, DUER, Projet d'école, préparation à l'inspection, base élève, enquêtes en tout genre,...) ; des injonctions qui bien souvent paraissent très éloignées du métier et des réalités de la classe...

Et pendant ce temps là, des dizaines de collègues attendent toujours leur rapport d'inspection de l'an passé....

Stop à l'autoritarisme et aux pressions de notre hiérarchie....
Qu'on nous laisse travailler !

MODALITES GREVES

ASSEMBLEES GENERALES : à 10 heures

CHALON : Maison des syndicats

MACON : Salle Municipale Gambetta
(Rue montant à la gare)

MONTCEAU : Salle du centre Nautique
(Au dessus de la piscine)

AUTUN : Maison des syndicats
(A côté de l'école du Clos Jovet)

Pour évoquer la suite de l'action, la présence du plus grand nombre est indispensable.

SMA : service minimum d'accueil

Applicable pour la grève du 24 novembre

Rappels :

Tous les collègues en responsabilité d'une classe le jour de la grève doivent faire une déclaration préalable.

Par contre, les collègues qui n'ont pas de classe en charge (décharges, RASED...etc..) ce jour-là ne sont pas tenus de faire de déclaration préalable puisque cette déclaration ne sert qu'à l'organisation de l'accueil des élèves par le maire.

Néanmoins, tous les collègues peuvent signaler leur intention de faire grève, celle-ci ne valant pas un engagement de leur part.

Envoyez votre déclaration par courrier, par fax ou par courriel.

Si vous renvoyez votre intention d'être gréviste vous pouvez être gréviste mais aussi changer d'avis.

Déclarer son intention d'être gréviste 48 heures avant le jour de la grève. Ces déclarations doivent être parvenues par voie postale ou par fax à **votre IEN** (le samedi 21 novembre à minuit au plus tard. Pour les fax, pensez à garder l'attestation d'envoi.

(Voir modèle de courrier ci-contre).

Après la journée de grève, l'administration doit déterminer qui a fait effectivement grève. En cela rien n'est changé.

Si la mairie vous envoie une enquête pour la mise en place du service minimum, n'y répondez pas, **c'est l'administration qui doit prévenir les mairies et pas les écoles.**

Le directeur (rice) n'a plus à s'assurer que l'école est fermée ou pas puisque l'école est sensée être ouverte avec la mise en place du SMA.

Si tous les collègues déclarent leur intention d'être en grève (ce qui est souhaitable) nous ne pouvons pas écrire que l'école sera fermée (à cause du SMA).

Le directeur (rice) n'a pas à constituer de liste de grévistes dans son école parce qu'il ou elle prend le risque de se tromper. En effet, les collègues qui déclarent leur intention d'être gréviste le font dans une démarche individuelle et peuvent changer d'avis.

Le directeur (rice) peut collecter les déclarations d'intention mais n'est pas obligé de le faire. S'il le fait, c'est pour transmettre à l'administration. **Il ne transmet pas à la mairie. C'est à l'administration de le faire.**

N'oubliez pas de prévenir les parents par une lettre
(modèle à venir sur notre site)

Autres actions dans la journée

Réunions en cours avec les Organisations Syndicales départementales.

Précisions à venir dans nos prochains courriels et sur notre site.

Modèle de déclaration d'intention d'être gréviste le 24 novembre

NOM :

PRENOM :

Affectation :

Monsieur l'Inspecteur ,

Je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du 24 novembre.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre est « couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil » (article L 133-5).

Signature. **(Retrouvez ce modèle sur notre site)**



Enquête Grève

Merci de nous faire parvenir le nombre de grévistes dans votre école : **snu71@snuipp.fr**

École.....

Nombre de grévistes: sur.....

ACTIONS RENCONTRES-DEBATS

Participez à nos Réunions d'informations syndicales

MERCREDI 25 NOVEMBRE

De 9h à 12h

(Chalon—Maison des syndicats)

« Début dans le métier »

Ouvert aux PE2, T1 et T2

MERCREDI 2 DÉCEMBRE

De 9 à 12h

Chalon—Maison des syndicats

« Quel avenir pour nos retraites? »

Ces heures sont à décompter de vos obligations de service (animations pédagogiques, journée de solidarité)

Pensez à informer votre IEN.

(modèle de courrier sur notre site)

Retrouvez toutes les dernières informations
sur notre site : snu71@snuipp.fr

Exigeons le respect des textes « Pour une médecine de prévention »

Le SNUipp71 s'associe à la démarche du SNUDI-FO 71 afin d'exiger l'application de la loi dans le cadre de la médecine de prévention.

La loi au travers du décret n°82-453 du 28 /05/82 modifié par le décret 95-680 du 9 mai 1995 prévoit dans son article 22 :

« Les administrations sont tenues d'organiser un examen médical annuel pour les agents qui souhaitent en bénéficier. »

Complétez le courrier joint à ce bulletin

Retournez-le à :

SNUipp71—2 Rue du parc—71100 Chalon S/S

Nous transmettrons l'ensemble des courriers à l'Inspecteur d'Académie lors d'une audience.

**Se Syndiquer,
c'est se donner
la force
d'être et d'agir ensemble**

